

# Assemblée annuelle de 2021 de la Banque de Montréal

## Avis de notification et d'accès aux actionnaires

Vous avez été invité à assister à l'assemblée annuelle de 2021 des actionnaires de BMO.

Étant donné que la COVID-19 continue de peser sur les Canadiens et sur l'économie, en 2021, nous avons décidé une fois de plus de tenir virtuellement notre assemblée annuelle et avons obtenu une ordonnance d'un tribunal qui nous autorise à le faire. Vous pouvez participer à l'assemblée virtuelle en vous connectant à notre webdiffusion en direct.

### Date et heure

Le 7 avril 2021  
à 9 h 30 (heure de l'Est)

### Webdiffusion

Regardez en direct à <https://web.lumiagm.com/458701741>  
Entrez le mot de passe : bmo2021 (sensible à la casse)



Nous publions notre circulaire de sollicitation de procurations de 2021 en ligne cette année au lieu de vous la faire parvenir par la poste, conformément à un ensemble de règles élaborées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières appelées *procédures de notification et d'accès* et à une dispense accordée par le Bureau du surintendant des institutions financières.

**Nous vous invitons à vous procurer votre copie dès maintenant et à en prendre connaissance avant de voter.**

### Pourquoi nous faisons vous parvenir le présent avis?

Le présent avis vous indique comment vous procurer une copie de notre circulaire de sollicitation de procurations de 2021 (la « circulaire »). La circulaire énonce les points à l'ordre du jour à l'égard desquels il vous sera demandé de voter à l'assemblée ainsi que la façon de voter. Nous vous invitons à vous procurer votre copie dès maintenant.

Le téléchargement en ligne est le moyen le plus rapide et le plus facile d'obtenir une copie. Veuillez suivre les instructions fournies ci-dessous. Vous pouvez également commander une copie papier si vous le préférez.

La présente documentation comprend également un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote, dont vous aurez besoin pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions. Des instructions détaillées sont présentées au verso du formulaire ainsi qu'aux pages 4 et suivantes de la circulaire, notamment sur la façon de nommer une autre personne à titre de fondé de pouvoir. Pour être valides, vos instructions de vote doivent être reçues au plus tard à 17 h (HE) le 5 avril 2021 (ou deux jours ouvrables avant la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement).

### Comment puis-je télécharger une copie de la circulaire?

Vous pouvez télécharger la circulaire à compter du 8 mars 2021 sur ce site Web ([www.envisionreports.com/BMO2021](http://www.envisionreports.com/BMO2021)), sur notre site Web ([www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/relation-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires](http://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/relation-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires)) ou sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Il sera possible de consulter la circulaire jusqu'au 8 mars 2022.

### Comment puis-je obtenir une copie papier?

Si vous préférez obtenir une copie papier de la circulaire et que vous prévoyez voter à l'assemblée cette année, téléphonez au numéro indiqué ou envoyez un courriel à l'adresse fournie et suivez les instructions ci-dessous. Nous estimons que vous devez en faire la demande au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 29 mars 2021 (ou sept jours ouvrables avant la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement). Une copie papier vous sera envoyée gratuitement dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.



1 866 962-0498 (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis)

ou

1 514 982-8716 (de l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Saisissez le numéro de contrôle à 15 chiffres qui se trouve sur votre formulaire de procuration ou sur votre formulaire d'instructions de vote.



Envoyez un courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)  
Veuillez inclure votre numéro de contrôle à 15 chiffres qui se trouve sur votre formulaire de procuration ou sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous souhaitez obtenir une copie papier de la circulaire à la date de l'assemblée ou après celle-ci, veuillez téléphoner à l'un des numéros ci-dessus à tout moment avant le 9 mars 2022. Une copie papier vous sera envoyée gratuitement dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

## Ordre du jour de l'assemblée de 2021

Les points suivants seront soumis à l'assemblée :	Où ce point est-il présenté dans la circulaire?
<b>1. Recevoir les états financiers consolidés de BMO</b> pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 et le rapport des auditeurs y afférent	page 2
<b>2. Élire les membres du Conseil d'administration</b>	page 2
<b>3. Nommer les auditeurs</b>	page 2
<b>4. Voter (dans le cadre d'un vote consultatif) sur notre démarche en matière de rémunération de la haute direction</b>	page 3
<b>5. Examiner la proposition dans laquelle l'actionnaire demande la production d'un rapport supplémentaire sur les changements climatiques</b>	page 3

### Des questions?

Si vous avez des questions sur les procédures de notification et d'accès ou que vous avez besoin d'aide pour obtenir une copie de la circulaire, veuillez téléphoner au :

- 1 866 964-0492

### Vérifier régulièrement les mises à jour

Des mises à jour concernant la façon de voter et de participer à l'assemblée seront affichées sur ce site Web ([www.envisionreports.com/BM02021](http://www.envisionreports.com/BM02021)), sur notre site Web ([www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/rerelations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires](http://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/rerelations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires)), et sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Assurez-vous de vérifier à l'occasion.

## Comment voter

Veillez vous reporter aux instructions de vote qui figurent aux pages 4 et suivantes de la circulaire pour obtenir des renseignements détaillés sur l'exercice des droits de vote.

Vous pouvez voter à l'avance par procuration ou au moyen d'un formulaire d'instructions de vote, ou en temps réel à l'assemblée virtuelle. Le vote au moyen du formulaire que vous avez reçu constitue la manière la plus facile de voter.

### Comment voter à l'avance

Veillez remplir toutes les sections de votre formulaire, puis signer le formulaire et le faire parvenir à Computershare.



Télécopiez votre formulaire signé au 1 866 249-7775 (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 1 416 263-9524 (de l'extérieur de l'Amérique du Nord)



Postez votre formulaire signé dans l'enveloppe prévue à cette fin (ou à Banque de Montréal, a/s de Société de fiducie Computershare du Canada, 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1)

ou



Transmettez vos instructions de vote en ligne à [www.voteendirect.com](http://www.voteendirect.com) et suivez les instructions.



Composez le 1 866 732-VOTE (8683) (numéro sans frais).

**Vous aurez besoin du numéro de contrôle à 15 chiffres qui figure sur votre formulaire pour pouvoir transmettre vos instructions de vote en ligne ou par téléphone.**

Assurez-vous d'envoyer vos instructions de vote immédiatement. Computershare doit les recevoir au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 5 avril 2021 (ou l'avant-dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement).

### Comment voter à l'assemblée virtuelle

Pour voter à l'assemblée virtuelle :

- Connectez-vous en ligne à <https://web.lumiagm.com/458701741>. Nous vous recommandons de vous connecter au moins quinze minutes avant le début de l'assemblée.
- Cliquez sur « Actionnaire », puis entrez le numéro de contrôle à 15 chiffres qui figure sur votre formulaire de procuration (votre nom d'utilisateur).
- Entrez votre mot de passe : « bmo2021 » (sensible à la casse).
- Suivez les instructions pour accéder à l'assemblée et votez lorsqu'on vous invite à le faire.

### Comment modifier votre vote

Si vous changez d'idée après avoir voté à l'avance, vous devez envoyer un avis de modification écrit et signé à l'une des personnes suivantes :

- notre secrétaire avant 17 h (heure de l'Est) le 5 avril 2021 (ou l'avant-dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement) à l'adresse, au numéro de télécopieur ou à l'adresse de courriel qui figurent dans la circulaire;
- le président du Conseil avant le début de l'assemblée ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Vous pouvez également modifier votre vote en votant à l'assemblée virtuelle (se reporter aux instructions qui figurent ci-dessus).